



LABORATOIRE ASTRABIO

Recommandations aux patients traités par antivitamines K

Vous suivez un traitement par anti-vitamine K (SINTROM, PREVISCAN, COUMADINE ...). **Le risque hémorragique** représente la complication majeure de ce traitement. Une coopération étroite entre vous, votre médecin traitant, votre infirmière et votre biologiste est essentielle pour prévenir au mieux ce risque.

SURVEILLANCE BIOLOGIQUE

La surveillance biologique du traitement s'effectue au moyen d'un test de coagulation sanguine : l'INR. Cet examen doit être réalisé très régulièrement de façon à vérifier qu'il se situe dans la fourchette de valeurs définies par votre médecin traitant.

L'INR souhaitable se situe généralement entre 2 et 3, sauf cas particuliers : prothèse valvulaire mécanique ou embolies systémiques récidivantes (INR entre 3 et 4.5).

FACTEURS D'INSTABILITE

Un INR stable au cours du temps est souvent difficile à obtenir, en raison notamment :

- de la consommation d'aliments riches en vitamine K :
 - * *aliments à éviter : épinards, choucroute, chou-fleur, brocolis*
 - * *à consommer avec modération : tomates, foie de porc, huile de tournesol*
- de la prise d'autres médicaments pouvant interférer avec les AVK :
 - * **anti-inflammatoires** (VOLTARENE, FELDENE, PROFENID, SURGAM, NIFLURIL.)
 - * **aspirine** (ASPEGIC, SOLUPSAN, CATALGINE...)

PRECAUTIONS A PRENDRE

- Prendre le traitement de manière régulière et à horaire fixe (le soir de préférence).
- Ne jamais augmenter, diminuer ou arrêter votre traitement sans prévenir votre médecin.
- Ne pas prendre de médicament sans en parler à votre médecin.
- Évitez les injections intramusculaires et les infiltrations; prévenez votre dentiste, votre infirmière et tous les médecins que vous consultez.
- En cas d'oubli, ne jamais doubler la dose à la prise suivante.

SURDOSAGE

- Vous devez bien connaître les signes de surdosage qui doivent vous faire consulter rapidement votre médecin :
 - * *saignement de nez ou de gencive,*
 - * *hématomes ou ecchymoses récentes*
 - * *règles anormalement abondantes*
 - * *sang dans les urines ou dans les selles*
- Si votre INR est > 4 même sans signes hémorragiques, vous devez contacter rapidement votre médecin pour un ajustement du traitement.

Afin d'assurer au mieux votre suivi de traitement, il vous sera demandé de préciser au laboratoire : le nom de l'anticoagulant, une éventuelle modification du traitement, et la raison pour laquelle vous êtes sous anticoagulant.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à demander conseil auprès d'un de nos biologistes